



VERTOU NATATION

Reprise de la Saison 2020-2021

Cher adhérente, cher adhérent,

C'est l'heure de la reprise des activités de Vertou Natation. Enfin ! dirons-nous. En effet, cela fait déjà 6 mois que nous avons suspendu brutalement nos activités suite à l'épidémie COVID-19. Mais restons attentifs et rigoureux !

Par cette lettre, nous avons estimé nécessaire de vous faire part en toute transparence de la situation de l'association.

Cette épidémie COVID-19 a eu des conséquences pour chacun d'entre nous, et pour notre association, un arrêt brutal des activités il y a déjà 6 mois. Il y en aura d'autres qui, à date, sont difficilement prévisibles et quantifiables. Nous n'avons pas pu terminer la saison et préparer la suivante comme à l'accoutumée. Notre assemblée générale n'a pu se tenir compte tenu des dispositions COVID et des problématiques de rassemblement. Ceci étant, nous nous sommes efforcés de préparer, en navigant à vue certes, la nouvelle saison qui débute pour permettre à vous les adhérentes et adhérents de profiter pleinement de ces moments sportifs et de bien-être avec l'eau.

Ainsi, pendant le confinement (et un an avant les objectifs que nous nous étions fixés), le nouveau site internet de l'association (<https://vertounatation.sportsregions.fr/>) a été développé, testé et mis en application. Bien sûr il reste encore quelques améliorations à apporter qui devront être prises en compte mais il facilite nettement le processus des réinscriptions et aidera grandement à communiquer.

S'agissant des conséquences financières, le bilan de la saison présente un excédent puisqu'au dernier trimestre, les lignes d'eau n'ont pas été facturées et une grande partie des salaires des MNS a été pris en charge par l'assurance chômage, l'association ayant fait le complément. Dans un premier temps nous avons envisagé redistribuer cet excédent aux adhérents mais les contraintes de fréquence maximale instantanée imposées tout récemment et les fortes incertitudes sur l'avenir nous obligent à être prudents en attendant que la situation se clarifie et s'assainisse.

En particulier, la récente limitation à 15 personnes dans le petit bain (annoncée seulement le 4 septembre dernier) pour les cours d'aquagym nous a malheureusement conduit à suspendre pendant une semaine les préinscriptions et inscriptions et prendre des mesures envers les personnes préinscrites au-delà des 15 places. Elle a pour conséquence directe une nette diminution du nombre d'adhérents et des cotisations qui constituent l'essentiel des recettes.

Malgré ce terne tableau, il faut se réjouir de la possibilité de reprendre nos activités mais attention, pour permettre de les poursuivre de manière durable, il convient d'être rigoureux et attentifs. Dans ce cadre et en déclinaison de celui envoyé par la municipalité, nous avons préparé le protocole COVID qui vous est transmis en pièce jointe, nous vous demandons de le respecter scrupuleusement.

En vous souhaitant une bonne reprise.

Sportivement

Pour le bureau, Hervé GUIHERY

Président de l'association



VERTOU NATATION

PROTOCOLE SANITAIRE COVID

Ce protocole est établi en déclinaison du protocole sanitaire COVID transmis par la piscine, il vient compléter les dispositions générales et le règlement intérieur de l'association.

Accès à la piscine municipale

Dès l'entrée dans la piscine, les gestes barrière doivent être respectés :

- Conserver 1 m de distance minimum entre chaque usagé dans le hall d'accueil
- Porter le masque obligatoirement pour tous les publics dès l'âge de 11 ans (le masque doit être porté jusqu'à la sortie des vestiaires vers le bassin et dès le retour du bassin)
- Se laver ou se désinfecter les mains en rentrant dans la piscine (se munir d'une petite bouteille de gel hydro alcoolique)
- Arriver à l'heure et déjà équipé de sa tenue de bain

Il est interdit de venir à la piscine en cas de symptômes grippaux, respiratoires ou digestifs

Il est interdit aux parents et accompagnateurs d'attendre et de stationner dans le hall d'accueil (les parents peuvent accompagner les jeunes enfants en début et fin de cours)

Consignes dans les vestiaires

Les consignes à appliquer dans les vestiaires sont les suivantes (*pour mémoire, comme les années passées, les vestiaires individuels/casiers sont mis à dispositions pour les cours du midi et le soir ce sont les vestiaires collectifs qui sont mis à disposition*):

- Le port des claquettes dédiées à la piscine est vivement conseillé dès la zone de déchaussage, aucun effet personnel ne doit rester dans la zone de déchaussage
- Les chaussures doivent être déposées dans les étagères du couloir des vestiaires collectifs
- Dès que vous êtes en maillot de bain et prêts à rejoindre les bassins, les affaires personnelles doivent être rangées dans un sac fermé
- Réduire le temps de présence dans les vestiaires au strict minimum

Accès aux bassins, douches

- Respecter une distance de 2 m,
- Réaliser une douche savonneuse avant d'accéder au bassin et un rinçage rapide en sortie de bain au retour
- Se rendre sur le bord du bassin juste avant le début du cours
- Demander au maitre-nageur de vous noter sur la feuille de présence
- Pendant les cours garder ses distances notamment en bout de ligne d'eau
- Le matériel mis à disposition doit être rincé dans la piscine avant et après utilisation

Procédure lors de cas COVID

- Alerter l'association qui préviendra la ville de Vertou et l'ARS qui donneront leurs préconisations

La référente COVID
Pascale RENOULT

Le président de l'association
Hervé GUIHÉRY